



Commission Aménagement du territoire et économie durables

> 30 novembre 2023

DREAL-UD38

Ordre du jour

Réunion en visio conférence

9h30 : Accueil et introduction

Rappel des actions prévues pour la commission
début 2023

Point d'avancement

Temps d'échanges avec les acteurs

Conclusion

Programme prévu pour 2023

Poursuite Charte TMD et livret itinéraires

- > Procéder à une évaluation et une REX sur la charte auprès des signataires
- > Faire une nouvelle campagne de communication sur la charte auprès des industriels, des transporteurs et des communes du secteur.

Travaux à proximité des canalisations

Contacteur le CNFPT pour organiser des formations en 2024

ZFE VUL/PL

Organiser une nouvelle réunion d'information pour les industriels et les transporteurs sur la ZFE VUL/PL.

Fin 2023 : prévoir une réunion d'information sur la politique ZAN (avec DDT et SCoT)

Les actions du SPPPY en 2023

Une année 2023 majoritairement consacrée à la campagne Les bons réflexes 2023

- > Une campagne d'envergure unique en France
- > Une obligation réglementaire pour les 123 établissements industriels soumis à PPI dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
- > 656 Communes et 3,5 millions de personnes concernées
- > Lancement officiel le 5 octobre 2023 en préfecture de Lyon avec un temps fort de distribution des brochures entre le 9 et le 20 octobre 2023, une animation sur les réseaux sociaux et un village forum Risk Indus à Pont de Claix du 5 au 7 octobre 2023

Les actions du SPPPY en 2023

Les bons réflexes en cas d'accident

Les brochures

PRÉFÈTE DE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

APORA
Association pour l'Organisation de la Prévention des Accidents Industriels

Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"



6 établissements concernés dans votre bassin

EDF-CNPE Cruas-Meyssse
EDF-CNPE Tricastin
EURECAT FRANCE

ORANO Tricastin
SHANNON Europe Industrial Development
SODEREC INTERNATIONAL

Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com

OUI	 ABRÉTEZ-VOUS DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROXIME. Fermez portes, fenêtres et volets.	 RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGES. Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.
	 N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.	 ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER. Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.
NON		

FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.



Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 EDF-CNPE Tricastin	P. Pierrelatte		20000 m	9
2 ORANO Tricastin	P. Pierrelatte		2630 m	9
3 SODEREC INTERNATIONAL	P. Pierrelatte		2475 m	9
4 EDF-CNPE Cruas-Meyssse	Cruas		20000 m	10
5 EURECAT FRANCE	La Vouhè-sur-Rhône		175 m	10
6 SHANNON Europe Industrial Development	La Vouhè-sur-Rhône		500 m	10

P. - Plateforme de secteur (complexe industriel du Tricastin)

Informations spécifiques aux riverains des installations présentant un risque radioactif



À quoi servent les comprimés d'iode ? Quelles sont les populations concernées ?

La prise d'iode stable (iodure de potassium), associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient intervenir en cas d'accident nucléaire.

Les comprimés sont distribués de façon préventive autour des installations présentant un risque radioactif (centrales nucléaires, réacteurs de recherche, installations de défense...), dans un rayon défini dans les plans PPI (variant de 500 m à 20 km).

Plus d'info ici : <https://vu.fr/fmyN> ou en flashant le QR code ci-contre



Les actions du SPPPY en 2023

Les bons réflexes en cas d'accident

Plateforme de votre secteur.

Pour plus d'informations, flashez le QR code

COMPLEXE INDUSTRIEL DU TRICASTIN



Le complexe industriel du Tricastin est composé de plusieurs entreprises spécialisées dans les opérations industrielles préétablies à la fabrication du combustible nucléaire (Orano Tricastin), la production d'électricité (EDF, Centrale nucléaire de production d'électricité du Tricastin), le conditionnement et la distribution de produits chimiques (Soderec International).

Afin de contribuer à la protection des populations, un Plan particulier d'intervention (PPI), commun aux trois industries, est défini par l'autorité préfectorale. Il existe une convention d'information et d'alerte entre les établissements. Un système automatique d'appel téléphonique des populations, associé à des sirènes d'alerte, couvre le périmètre du PPI commun.



Les sites industriels de votre secteur.

Pour plus d'informations, flashez le QR code

EDF-CNPE TRICASTIN

CS 4009
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux / Tél. 04 75 50 39 99
tricastin-communication@edf.fr

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/08b



Activités : Centrale nucléaire de production d'électricité, qui fournit en moyenne 25 milliards de kWh grâce à ses 4 réacteurs de 900 MW

Réglementation : Le décret du 2 juillet 1976, modifié en 2004, autorise la création des quatre tranches de la centrale / L'arrêté du 7 février 2012 fixe les règles générales relatives aux INB (Installations nucléaires de base) / Il est complété par les décisions n° 2008-DC-0101 et 0102 du 13 mai 2008 encadrant les rejets et prélèvements



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 20 000 m

Les risques et leurs effets : accident nucléaire avec rejets radioactifs

ORANO TRICASTIN

BP 16
26701 Pierrelatte / Tél. 04 75 50 40 00
direction.communication.tricastin@orano.group

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/08c



Activités : Chimie, conversion et enrichissement de l'uranium. Ces activités précèdent l'étape finale de fabrication du combustible nécessaire aux réacteurs des centrales nucléaires de production d'électricité

Réglementation : Le site Orano Tricastin comprend 9 installations nucléaires de base (INB) dont 2 sont à l'arrêt (INB n°105 et n°93) / 2 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) classées Seveso seuil haut



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2630 m

Les risques et leurs effets : scénarios liés à un déchargement de produit chimique

SODEREC INTERNATIONAL

1 allée de la quincaillerie - ZA les Temples
26700 Pierrelatte / Tél. 04 75 96 80 99
direction@soderec@soderec.dehon.com

ou allez sur
lesbonsreflexes.com/08f



Activités : Conditionnement et distribution d'acides et de mélanges fluorés utilisés en milieu industriel, distribution de gaz liquéfiés

Réglementation : L'arrêté préfectoral du 23 mai 2011 modifié en 2012 et mise à jour en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2 475 m

Les risques et leurs effets : rupture instantanée d'un fût de produit toxique sous pression, avec déchargement de fumées toxiques

LES DIFFÉRENTS RISQUES - QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



Risque d'incendie

Effets : Dégageant de chaleur (effet thermique) et de fumées, (gaz) éventuellement toxiques
Conséquences possibles : brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



Risque toxique

Effets : Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.
Conséquences possibles : Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des maux, des irritations des yeux, de la peau, atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.



Risque radioactif

Effets : Exposition à la radioactivité
Conséquences possibles : Une exposition prolongée à la radioactivité peut affecter les cellules de l'organisme, avec des effets à plus ou moins long terme et des risques de cancers.

8

Tout sur le site internet lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

La liste des établissements concernés, filtrable par localité

Une page détaillée pour chacun

Les différents types de risques existants



Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer

Des conseils pour bien se préparer

Des actualités sur les risques

Les mesures prises pour les réduire



EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : www.lesbonsreflexes.com

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : www.asn.fr (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)

BB - MOYENNE VALLEE DU RHONE | Tirage 183 420 ex. - Réalisation : MAGAZINE@PILLS - RCS Lyon B FR 34 341 572 089
Illustrations : Cjoe McDermott/Marie Bastille - Cartographie : DREAL AURA/Latitude-Cartagene/M&F
Impression : Imprimerie Vincent - Papier 100% PEFC - Oct. 2023

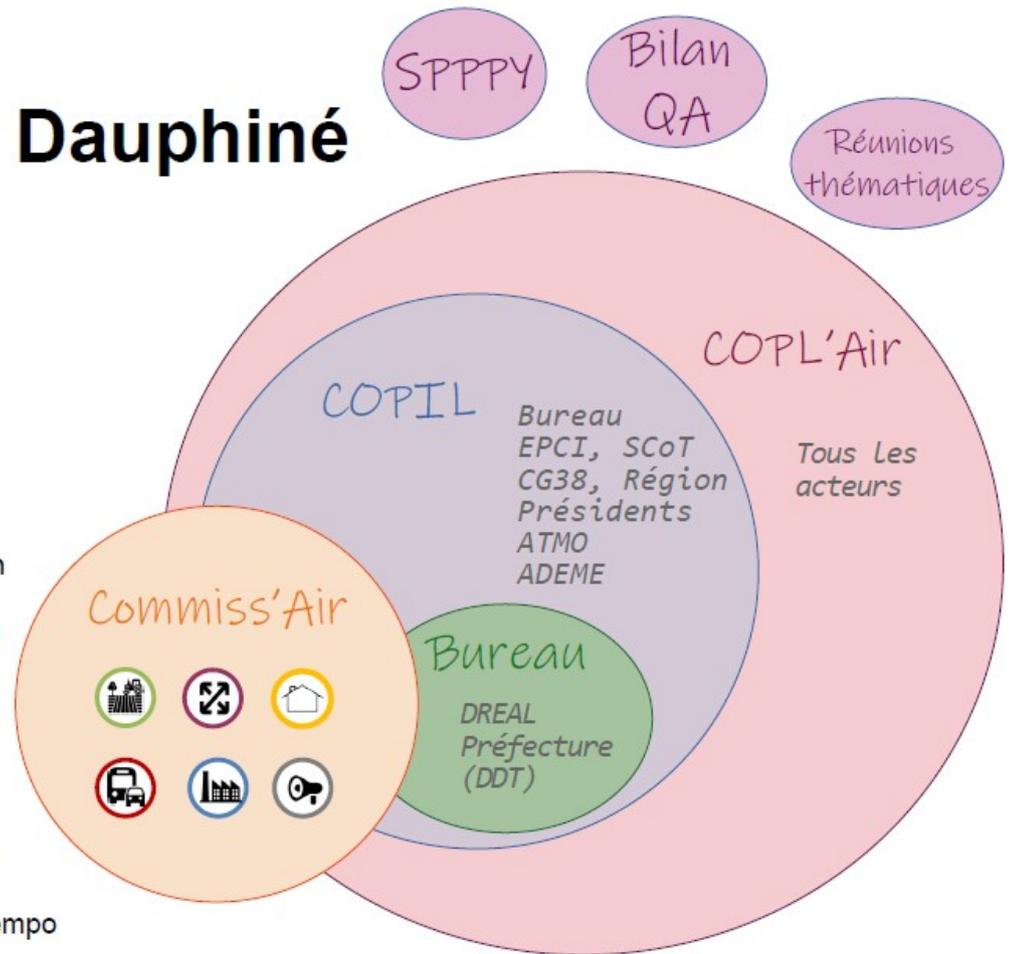
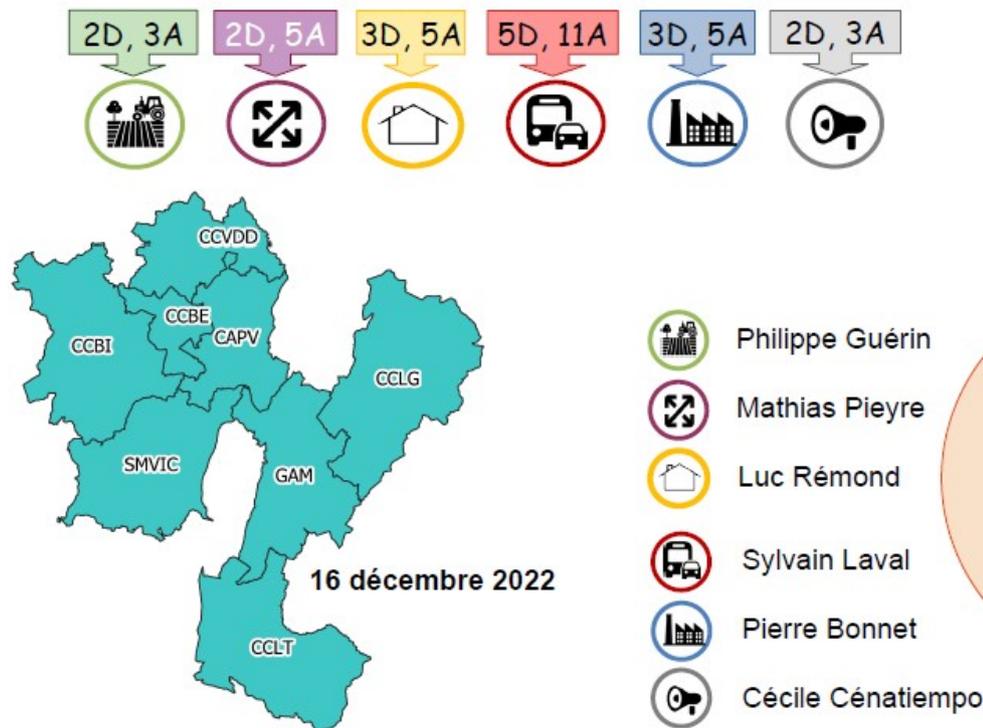
9

Le lancement du PPA3 Grenoble Alpes Dauphiné

Une première année avec la mise en place de la gouvernance et le démarrage des Comiss'Air



Le PPA3 de Grenoble Alpes Dauphiné



Les réunions PPA3 GAD en 2023

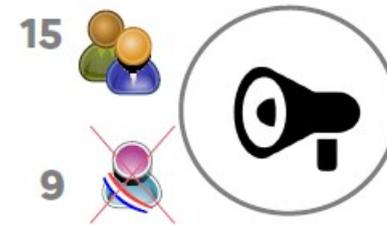
Les réunions de gouvernance 2023



Philippe Guérin
VP Vals du Dauphiné
26 septembre



Sylvain Laval
Président SMMAG
18 novembre



Cécile Cénatiempo
Conseillère municipale GAM
3 juillet et 9 octobre



Luc Remond
VP Pays Voironnais
6 avril



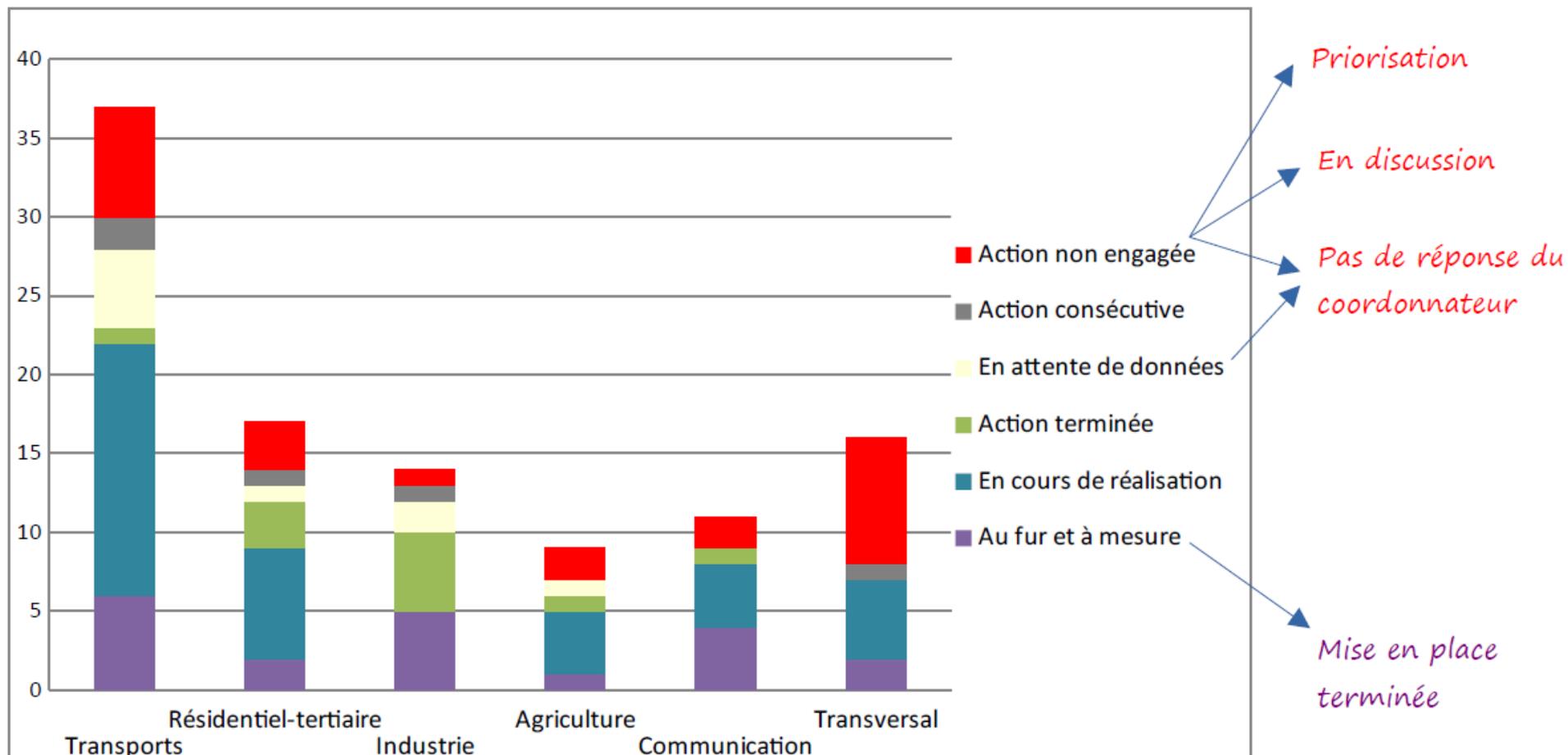
Pierre Bonnet
Directeur Vicat Vizille
17 novembre



Laurent Prévost
Préfet de l'Isère
1^{er} juin

Un plan ambitieux et partenarial

32 actions, 104 sous-actions



La communication autour du PPA3 GAD

La nouvelle marque Qualité de l'Air



Les (inter) actions avec la commission aménagement

- > Sur le PPA3, après le COPL'AIR du 13 décembre, définir les actions sur lesquelles la commission pourrait interagir
- > Grenoble Alpes Métropole : parc industriel Sud et mise en place de l'association
- > SCOT : point sur les actions de sensibilisation autour de la politique ZAN
- > Autres actualités ?
- > Sites clés en main ?

Conclusion

- > Actions 2024 et pilotes associés ?
- > Charte TMD
- > Travaux à proximité des canalisations formations 2024 ?
- > Communication autour de la ZFE VUL/ PL et VP ?
- > Actions en lien avec le PPA (Mobilités Urbanisme / résidentiel tertiaire...) ?
- > Autres attentes ?

Merci de votre attention